7^{ème} Tournoi national de la Plume Crolloise

N° en attente

Crolles, les 31 octobre et 1^{er} novembre 2020



Tournoi Double, Mixte REGLEMENT PARTICULIER

- 1) Cette compétition de badminton est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- 2) La Juge-Arbitre est Nadège BRUNO.
- 3) La date limite des inscriptions est le **dimanche 18 octobre à 23h59**. L'inscription est accessible uniquement via le formulaire google docs.
- 4) Le tournoi est ouvert à l'échelle régionale à tous les joueurs licenciés, classés dans les séries N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC, Vétéran et à partir de Minime 1.
- 5) Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. La Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- 6) Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la FFBaD et en possession de leur licence en cours de validité le jour de la clôture des inscriptions.
- 7) Le droit d'inscription est de 20€ pour un ou deux tableaux (tarif unique) : le paiement s'effectue sur place à la table de marque au moment du pointage. Toute personne qui n'aura pas acquitté son droit d'inscription ne sera pas autorisé à jouer.
- 8) Les joueurs doivent être présents dans la salle au moins 40 minutes avant l'heure prévue de leur match et 1 heure avant si la convocation est après 12 h. Attention, les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par décision de la Juge-Arbitre.
- 9) Tout joueur devra se présenter à la table de pointage dès son arrivée, et ce, chaque jour de la compétition. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec la Juge-Arbitre, devront obtenir l'accord de cette dernière, et laisser leurs coordonnées téléphoniques afin de les joindre s'il y a lieu. Par ailleurs, ils devront revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.
- 10) Les Doubles se joueront uniquement le samedi. Ils comprendront toutes les séries, établies en regroupant les paires selon la moyenne CPPH des 2 joueurs. Toutes les séries se joueront en poule, avec 2 sortants par poule.
 - Les Mixtes se joueront uniquement le dimanche. Ils comprendront toutes les séries, établies en regroupant les paires selon la moyenne CPPH des 2 joueurs. Toutes les séries se joueront en poule, avec 2 sortants par poule.

- Les organisateurs, en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi
- 11) Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et la Juge-Arbitre, selon la moyenne CPPH des joueurs à la date du tirage au sort.
- 12) Le tirage au sort aura lieu le vendredi 23 octobre 2020.
- 13) L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision de la Juge-Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance.
- 14) Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire "au choix" sur le formulaire d'inscription. Le comité d'organisation essaiera de lui trouver un partenaire dans la liste des joueurs en attente de partenaire.
- 15) En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur "dûment licencié", avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente.
- 16) Chaque joueur a la possibilité de s'inscrire dans les 2 tableaux. S'il s'inscrit en double et/ou en mixte, il ne pourra pas y avoir plus de 2 classements d'écart avec celui de son partenaire (ex : un joueur R4 peut jouer avec un R6 mais pas un D7).
- 17) Les joueurs auront droit à 3 minutes de préparation, test des volants compris, après l'annonce de leur match. Si au bout de 5 minutes le joueur ne s'est pas présenté sur le terrain, seul la Juge-Arbitre est habilitée à reporter le match (en fonction du déroulement de la compétition) ou déclarer le joueur W.O.
- 18) Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 19) Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre 2 matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). La Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- 20) Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.
- 21) Tous les matches seront auto-arbitrés. En cas de litige, les décisions du juge-arbitre seront sans appel. Aucun match ne sera arbitré.
- 22) Lors du service, tout volant touchant l'infrastructure de la salle sera prononcé « let » et le service pourra être refait au maximum 3 fois, sinon il sera considéré faute. En cours de jeu, un volant touchant l'infrastructure de la salle sera considéré "faute".
- 23) Pour toute contestation : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès de la Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
- 24) Les volants sont à la charge des joueurs ; en cas de litige les volants officiels sont : FORZA S6000 et ceci pour toutes les séries.
- 25) Le club organisateur, Association Crolloise de Badminton, décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident.

- 26) Le plateau de jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs qui devront se tenir dans les gradins pendant les échanges, et sur le terrain, uniquement entre les sets et à la pause à 11 points.
- 27) Tout joueur, conseiller ou spectateur doit respecter les consignes sanitaires liées à la pratique du badminton dans le contexte COVID-19.
- 28) Tout joueur forfait (ou blessé) avant (ou pendant) la compétition devra envoyer par courrier un justificatif au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition à :

Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien

ou par mail à : sophie.bluy@badminton-aura.org, sous peine de sanction fédérale

La juge arbitre Nadège Bruno